

BONNE ANNEE
2019

**DE LA PART DE TOUTE
L'EQUIPE EDUCATIVE DE
L'ECOLE JEANNE D'ARC.**

Merci à L'APEL pour l'organisa-
tion du goûter de Noël des primai-
res !



Les deux représentations des
chants (14 et 17 décembre) ont été
un grand succès !

Merci aux Maitresses pour le tra-
vail réalisé avec les enfants,
Merci aux enfants,
Merci aux parents pour leur pré-
sence .

Merci,
pour la participation de tous à la
collecte de Noël qui a été un grand
succès,
pour l'Equipe Saint Vincent du
Sacré Cœur collecte de produits
alimentaires qui a eu un grand
succès,
pour Graine de Joie, Paroisse du
3ème arrondissement, IME Les
Figuiers : Très grosse collecte de
jouets.
Merci aux Parents et aux enfants
d'avoir aidé ceux qui sont dans le
besoin.

RAPPEL : N'oubliez pas de com-
mander les photos de classes par
internet avant le 27 Janvier.

**Loto : samedi 2 février
2019 à 14h30 !**

Venez nombreux participer à ce
moment familial et convivial, pen-
sez à ramener votre inscription.

DATES A RETENIR



Pré inscriptions 2019-2020 :
100 dossiers reçus au 11.01.19 ;
clôture des demandes le 31 janvier.



Vacances de Février : du vendredi 8 février au soir
au lundi 25 février matin.

Carnaval de l'école jeudi 28 mars après midi.

FACTURE 2ème Trimestre : transmise après les
vacances de février.

Rappel : aucune réinscription possible si la facture du
troisième trimestre n'est pas réglée début juin.

Mes vœux :

Que de souhaits, que de belles promesses à ve-
nir, lus ici ou là.

Pour ma part je ne vous souhaite à toutes et à
tous, comme je l'ai fait à la rentrée de janvier à
nos élèves, qu'une seule chose pour 2019 :
« apprendre » .

Apprendre sur soi en faisant silence, sur les au-
tres en les écoutant vraiment, sur le passé pour
mieux comprendre le présent et inventer de
beaux lendemains.

Apprendre pour choisir ses chaînes et devenir
acteur de sa vie.

Une bonne année 2019 studieuse à tous !

M.Labit

PASTORALE



**Messe des familles : avec les
maternelles**, nous fêterons en-
semble l'Épiphanie **le samedi 19
janvier à 10h30 à la chapelle**

(soyez à l'heure; par mesure de sécurité,
le portail fermera de 10h30 à 11h30)

La messe sera suivie de

la galette des rois

offerte par l'APEL.



***Réunion des familles pour les
futurs baptisés, le lundi 28 janvier
à 17h à la Chapelle de l'école.**

***Chandeleur le samedi 2 février :**
marche à St Victor pour les parents qui
le souhaitent (veuillez vous signaler au
secrétariat).

Conseil de Pastorale

Résolution en ce début d'année :

Le premier janvier, souvent, nous prenons de sages résolutions que nous ne te-
nons, hélas, que quelques jours parfois ...

Je vous propose de nous aider mutuellement à suivre la scolarité de votre enfant
avec constance et régularité.

Pour cela il est demandé aux enseignants de tenir au courant les familles dès
que cela est nécessaire et aux familles de se tenir informées systématiquement
par le cahier de liaison, le cahier de texte, les résultats scolaires en posant leur
signature à chaque fois qu'ils ont lus les documents en question.

Une telle pratique montre aux élèves qu'il y a continuité entre le travail scolaire
et la vie familiale. Cela donne sens à la scolarité et donne tout son poids à ce
que vous pouvez dire de l'école à votre enfant.

Merci à tous de tenir cette résolution tout au long de l'année ...

M.Labit